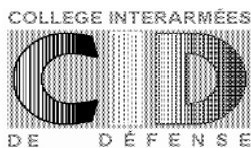


REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE



"EG"
"GÉOPOLITIQUE"

DIVISION "D"
GRUPE "4"

COMPTE RENDU
de la conférence du GCA MASSON
"Sous Chef Relations internationales EMA"
du 07/12/04
sur le thème
"Les forces armées françaises instruments de la politique
Internationale de la France"

Qu'est que la diplomatie de défense ? C'est la participation des forces armées à la diplomatie française dans les domaines suivant :

- en temps qu'expert en matière de stratégie venant en soutien de la diplomatie,
- par son action dans les maîtrises des armements,
- par sa participation aux actions de coopération,
- et par sa participation aux mesures de reconstruction des forces armées dans le contexte de sortie de crise.

1. La place des grands acteurs du Ministère de la défense dans les relations internationales

➤ Le CEMA :

- Il est chargé des relations internationales concernant la défense,
- Il dirige les missions militaires à l'étranger,
- Il organise la participation militaire aux organismes de la coopération,
- Il négocie et signe les arrangements techniques concernant la défense,
- Il suit les négociations internationales à caractère militaire.

Pour cela il dispose d'un état-major avec un sous-chef Relations internationales dont les trois divisions (euroatlantique, monde et maîtrise des armements) assurent le suivi des dossiers.

➤ La Direction des affaires stratégiques placée au niveau du ministre de la défense.

➤ La Direction générale de l'armement

L'ensemble de ses acteurs reçoit des directives du Président de la république notamment lors de la réunion annuelle des ambassadeurs de France et lors du discours du 1^{er} Ministre à l'Institut des hautes études de la défense nationale. Lors de son discours en août 2004, le Président de la république a fait les constats suivants qui doivent guider les actions des relations internationales :

- L'Europe : il faut prendre en compte les élargissements de l'Union européenne et de l'OTAN. D'autre part la ratification de la constitution est un évènement majeur pour les institutions européennes;
- Moyen Orient : le retour de l'ONU pour la stabilisation de l'Irak ;
- la nécessité de la lutte contre le terrorisme;
- la nécessité de conserver le lien transatlantique;
- le besoin de multilatéralisme notamment avec les puissances régionales (Chine, Inde, Russie)

Ensuite le Président a donné des orientations :

- L'avenir du projet européen : l'enjeu est de se faire entendre sur la scène internationale en renforçant les relations avec ses voisins proches (pays méditerranéens et Russie),
- Moyen Orient : les efforts devront porter sur la résolution des conflits Irakiens et Palestiniens en associant les pays limitrophes comme la Syrie et le Liban,
- Afghanistan : après le succès des dernières élections il faut s'attaquer au grand défi de la drogue dans ce pays,
- Afrique : il faut se préoccuper de l'avenir de l'Afrique notamment par un renforcement de la coopération avec l'Europe,
- Une action forte des armées dans le cadre de la lutte anti-terroriste et du désarmement.

2. Les grands principes de la politique militaire en matière de relations internationales

Tenant compte des directives présidentielles, la déclinaison pour la politique militaire en matière de relations internationales suivra trois principes :

2.1 La primauté du droit international

Nécessité d'un système multilatéral sous l'égide de l'ONU qui suit deux principes :

- La responsabilité collective des nations,
- Le principe de solidarité collective.

2.2 Les relations transatlantiques

L'OTAN reste le garant de la sécurité en Europe, mais cette structure doit évoluer pour s'adapter aux changements intervenus après la fin de la Guerre froide. Il appartient notamment aux européens de prendre une part plus active à leur sécurité. La France entend jouer un rôle moteur pour motiver les autres pays européens à un effort en matière de défense.

Les deux axes majeurs dans ce domaine sont :

- La nécessité de repenser le lien transatlantique dans un monde multipolaire,
- Le maintien de l'interopérabilité : importance de la NRF (Nato response force) et de la participation au nouveau commandement Allied command of transformation à Norfolk.

2.3 L'Union européenne

L'UE s'est engagée après le sommet de St Malo à prendre ses responsabilités en matière de défense et de sécurité. La France avec l'aide de ses partenaires principaux (la Grande Bretagne et l'Allemagne) continuera à jouer un rôle moteur notamment par la définition d'objectifs capacitaires et d'interopérabilité et par des actions de coopération renforcée (ex: groupes tactiques 1500).

3. L'environnement immédiat de l'Europe

3.1 La sécurité dans le bassin méditerranéen

Ceci constitue un enjeu majeur pour l'Europe d'où la nécessité de renforcer le lien avec les pays méditerranéens. Cela s'effectue au travers du processus de Barcelone qui pâtit de la défiance de certains pays à cause du conflit palestinien; par le dialogue méditerranéen avec l'OTAN qui se caractérise par des échanges et participation à des exercices communs.

3.2 L'Afrique subsaharienne

2 axes :

- Respect par la France de ses engagements antérieurs,
 - Action forte de la France au sein de l'Europe pour mobiliser les énergies en faveur de l'Afrique.
- Cela se traduit par la poursuite du processus RECAMP en associant les organisations sous régionales telle la CDEAO (la communauté des états d'Afrique de l'Ouest) et les pays européens.
- Cependant l'action militaire de la France en Afrique s'inscrit dans un cadre qui respecte :
- La légitimité des pouvoirs,
 - L'intangibilité des frontières,
 - Le respect des souverainetés.

Pour conclure l'action militaire s'inscrit dans l'action diplomatique à laquelle elle apporte soutien, expertise et moyens.